

# U.N.A.C.A.T

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Du 29 mars 2010**

Le conseil d'administration de l'UNACAT s'est réuni le 29 mars 2010 à 17h30 au Quartier Pradère siège du 4<sup>ème</sup> GLCAT de TOULOUSE.

Etaient présents les Présidents ou représentants d'associations ayant adhéré à l'UNACAT en assemblée extraordinaire le 22/06/05 et dont les noms suivent :

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| 1) LCL BORACE         | Président de l'ALCCAT (Lorraine)  |
| 2) LCL DUFOUR         | Président de l'ANOCAT   |
| 3) VG ORCIVAL         | Président de l'ACAT (Midi-Pyrénées)   |
| 4) CGD BARJOU         | Président de l'ACAT (Limousin, Poitou, Charentes)                               |
| 5) COL RIVENQ         | Président de l'ANAEMA   |
| 6) COL de CARMANTRAND | Représentant le Président de l'ACATA (Alsace)                                   |
| 7) LCL CALLEN         | Président de l'ACAT.A   |
| 8) CDT QUESNOY        | Président de l'AMMCAT (Provence, Cote d'azur, Corse et<br>Languedoc-Roussillon) |

Les CCL VILLEMAGNE Président de l'ACATA (Alsace) avait envoyé un pouvoir de représentation pour l'assemblée générale précédant le conseil d'administration.

**L'ordre du jour** de la séance fut d'élire le bureau de l'UNACAT pour un an (2010-2011) et de voter la cotisation 2010.

### **1. Election du bureau (2010-2011) de l'UNACAT**

Ont été élus à l'unanimité des participants :

- |                 |   |                   |
|-----------------|---|-------------------|
| Président       | : | V.G. ORCIVAL      |
| Vice -Président | : | CCL VILLEMAGNE *  |
| Vice -Président | : | <b>LCL BORACE</b> |

Secrétaire Général : LCL DUFOUR

Secrétaire Général Adjoint: MAJ COLLET

Trésorier Général : CCL LEDE

Trésorier Général Adjoint :

\*le CCL VILLEMAGNE sollicité par mail après le CA a répondu favorablement à ce poste.

## **2. Vote de la cotisation UNACAT 2010**

Le montant retenu pour l'année 2010 est de 2(**deux**) euros par membre ayant cotisé dans chacune des 13 associations adhérentes à l'UNACAT.

A titre indicatif et sous réserve de validation par les associations respectives, le nombre de cotisants à retenir pour le calcul du montant de la cotisation à régulariser auprès du trésorier général de l'UNACAT a été relevé à partir des cotisations 2009 comme suit :

- 54 (Bretagne- Pays de Loire)
- 35 (Rhône, Alpes, Auvergne)
- 18 (Lorraine)
- 152 ANOCAT
- 21 (Nord)
- 47 (Midi Pyrénées)
- 16 (Limousin, Poitou, Charentes)
- 58 ANAEMA
- 16 (Alsace)
- ? (Champagne, Ardennes)
- 63 (PACA, Corse et Languedoc-Roussillon)
- 40 (aquitaine).....
- 59 Maîtres-Ouvriers.....

## **3. Point des statuts en possession au secrétariat général**

Merci aux associations dont les noms suivent de bien transmettre leurs statuts conformément à l'article 17 des statuts de l'UNACAT :

ARCAT, ALCCAT, ANAEMA, ANMOA, COSORCAT, AORCAT NORD, ACAT LPC.

## **3. Point de la situation du COSORCAT**

En 2009 l'union a eu son attention attirée par le manque de nouvelles de cette association.

## **4. Lancement d'une commission d'amendement des statuts**

En fin de réunion les points suivants ont été abordés :

Le V/P LCL BORACE et le délégué de L'AMMCAT le LCL DALLENE analyseront les possibilités

- d'élargir aux délégués, l'élection au bureau de l'UNACAT .
- L'adhésion de membres isolés à L'UNACAT via les associations nationales ou régionales.

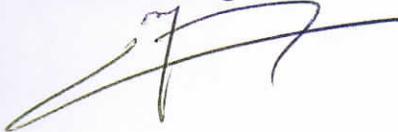
**5. En liaison avec le président,**

-Le secrétaire général veillera à régulariser auprès de la sous-préfecture de Rambouillet la position administrative de l'UNACAT

-Le trésorier général procédera aux formalités des comptes bancaires

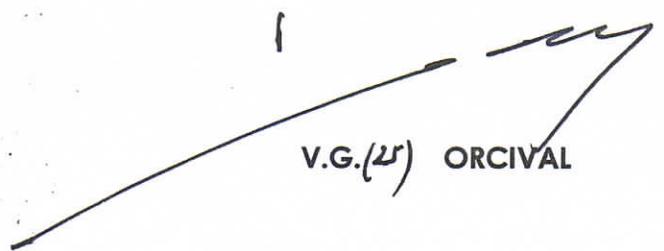
Le prochain conseil d'administration est envisagé lors de la cérémonie de la flamme le 19/5/2010

**Le secrétaire général**



**LCL Paul DUFOUR**

**Le Président**



**V.G. (25) ORCIVAL**

**PS :** En vue d'avoir sur le site les coordonnées de tous les membres à jour et en particulier les renseignements de messagerie électronique les concernant, Merci d'avance à chaque association de s'assurer de l'exactitude ces derniers et de communiquer des que possible les mises à jour au S/G le LCL PAUL DUFOUR des que possible.